

Claude LEVY (LEROY)

Par : Fabrice Bourrée



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
 - Nom : LEVY (Leroy)
 - Prénom(s) : Claude
- Etat civil
 - Date de naissance : 21/05/1917
 - Ville de naissance : Paris
 - Département de naissance : Seine
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - sans profession
 - Date de décès : 07/05/1990
 - Lieu de décès : Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 20/01/1943
 - Lieu d'arrestation : Lyon
 - Département d'arrestation : Rhône
 - Motif(s) de condamnation :
 - Détenzione d'armes et munitions
 - Parcours carcéral :
 - Lyon
 - Eysses
 - Compiègne
 - Eysses

- Numéro d'écrou à Eysses : 197
- Préau ou autre affectation :
 - Préau 2
- Compagnie de combat : 2e Cie Prunières
- Section de combat : Levy Claude
- Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
- Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73675
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach
- Reconnaissance
 - Médaille de la Résistance
 - Médaille de la Résistance avec rosette
 - Date du décret MRF : 14/06/1946

Biographie

Né le 21 mai 1917 à Paris où il exerce la profession d'agent commercial, Claude Jacques Levy souscrit un engagement par devancement d'appel le 1er octobre 1935 au 2e régiment de Hussards à Tarbes. Libéré de ses obligations militaires en octobre 1937, il est rappelé en août 1939 et affecté au 11e régiment de Cuirassiers. Fait prisonnier le 10 juin 1940 en Seine-Inférieure avec son chef de peloton, l'adjudant Olive, et quelques hommes, il est envoyé en captivité au stalag IA en Prusse orientale. Après deux tentatives infructueuses d'évasion, il est rapatrié sanitaire le 27 juin 1941 grâce à de faux papiers. Claude Levy est démobilisé le 3 juillet 1941 à Roanne.

À la fin de l'année 1941, par l'intermédiaire de Benjamin Roux*, il entre en contact avec le mouvement Franc-Tireur et devient responsable des groupes francs de cette organisation à Lyon sous le pseudonyme de Leroy. Avec son adjoint, Dominique Perfetti*, et ses chefs de groupes, [Louis Blondet](#) et [Maurice Henriot](#), il organise des attentats contre les différents bureaux de recrutement de la LVF et contre le siège du journal *Le Pays libre*. Il

s'occupe personnellement de l'instruction des chefs de groupe sur le maniement des armes et explosifs dans un local du cours Charlemagne. Sous son impulsion, les sabotages se multiplient, notamment en gare de Vaise contre du matériel allemand ou destiné aux Allemands. En lien avec les PTT, il intercepte les télégrammes destinés à l'Amirauté italienne et communique les plans des lignes téléphoniques et des boîtes de jonction à l'état-major de l'Armée secrète du Rhône.

Délégué par Franc-Tireur à la constitution de l'Armée secrète pour le Rhône, il organise la mise en commun des moyens de transport, cachettes et équipes de protection pour les opérations de transport d'armes. Il met en œuvre le transport et la mise en lieu sûr de neuf tonnes d'armes de l'armée française récupérées après le 11 novembre 1942.

Arrêté sur dénonciation le 20 janvier 1943 par la police judiciaire de Lyon, il est condamné le 13 mai 1943 à douze ans de travaux forcés par la section spéciale de la cour d'appel de Lyon pour détention et dépôt d'armes et d'explosifs.

De la prison Saint-Paul de Lyon, Claude Levy est transféré à la centrale d'Eysses le 30 mars 1943 (écrou 197). Après l'arrivée massive des détenus politiques en octobre 1943, il est nommé responsable gaulliste du préau 2 et membre du comité directeur du collectif d'Eysses. Lors des événements de février 1944, il est chef de section au sein de la 2e compagnie du bataillon FFI d'Eysses.

Déporté à Dachau depuis Compiègne le 18 juin 1944, il est ensuite envoyé au Kommando d'Allach. Au moment de la libération, il est membre du comité français clandestin d'Allach. Claude Levy est rapatrié le 15 mai 1945.

Par décret du 14 juin 1946, il est décoré de la médaille de la Résistance française avec rosette.

En 1950, Claude Levy obtient officiellement le droit de substituer son nom de résistant, Leroy, à son patronyme Levy.

Trésorier de l'amicale des anciens d'Eysses, il en est le président de décembre 1979, jusqu'à son décès en mai 1990. Il est également membre du conseil d'administration des anciens de Dachau.

Album photos

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Pierre LEVY, Fondateur de FRANC TIREUR, ancien Membre du Conseil national de la Résistance, Compagnon de la Libération, certifie que M. Claude-Jacques LEVY dit LEROY, a sous ce dernier nom, appartient au Mouvement FRANC TIREUR, depuis la fin de 1941.

Il est rapidement devenu responsable du Groupe Franc de Lyon et a, à ce titre, pris part à des destructions d'immeubles, à des sabotages divers, à des distributions de tracts, d'affiches, etc, avec courage et dévouement.

LEROY a été arrêté le 20 janvier 1943 condamné par le Tribunal spécial de la Cour d'appel de Lyon, envoyé à la Maison centrale d'Eysses, puis déporté à Dachau (après une tentative d'évasion collective) et à Allach.

Paris le 24 octobre 1945

Copie certifiée conforme à l'original
Jean-Pierre LEVY
nous a été présenté.
Le 24 SEPT. 1953...
Le Commissaire de Police.

711a

Eyes, 2/3/44

Mes tis des parents 4

Il a donc été de la partie de quelques-uns d'espargner l'insigne honneur d'avoir pour fils un tel
drame politique. Mais des éléments dont on a été tenu au courant doivent être un petit compte
tenu par la presse, la régime actuel est le suivant : une classe au départ, une à l'arrivée
qui n'a rien changé. Pas aucun changement. C'est le sujet de prétendre à l'insigne honneur générale
d'espargner. Pour moi, je me suis inquiété pour l'Assemblée, la Chambre, la République, l'Assemblée
n'est pas suffisante pour exprimer une épouse qui me sera plus proche à mes propres yeux
que je ne suis moi-même. Ainsi que vous avez écrit, je vous prie de me faire savoir
si le bateau dont on parle (une matinée à l'Assemblée) sera comme j'en ai été très bonement informé
le même que j'en ai pris l'assassinat réellement. Et j'aurai à temps le moins prochain de mes dernières
décisions et déclinaisons de bateau. Ensuite je vous dirai quelques jours 500 francs pour ce
qui concerne l'Assemblée, et l'Assemblée envoi cette somme chaque mois. Bien que je n'attende pas
d'Assemblée pour assurer que je suis à l'Assemblée. Mais nous n'aurons pas de petit état à l'Assemblée. Régulier
23,80 francs pour le matin et le soir. C'est le seul état de bateau et les deux étages mes régates
de bateau, cette fois envoi lorsque le seul état qui se sent depuis longtemps. Enfin pour nous
deux, nous devons faire faire ainsi que pour quelques mois être effectuée. Ensuite, lorsque l'Assemblée sera
réunie, nous devons faire faire ainsi que pour quelques mois être effectuée. Ensuite, lorsque l'Assemblée sera

Vote Cleaver

